

Éducation à la sexualité dans les collèges en France : la place du genre

Laurence Communal,
référente pédagogique
éducation à la sexualité,
bureau de la santé, de l'action
sociale et de la sécurité,
Direction générale
de l'enseignement scolaire,
ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche, Paris.

Des textes officiels¹ donnent à l'école la mission de transmettre une culture de l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes, de lutter contre les discriminations, les préjugés sexistes et les violences faites aux femmes.

Au collège Georges-Pompidou à Claix, dans un environnement social plutôt serein, à proximité de Grenoble, est mis en place depuis cinq ans un projet d'éducation à la sexualité. C'est un projet bien structuré, à l'initiative de l'infirmière et d'une professeure de sciences de la vie et de la Terre. Les séances sont animées alternativement par une quinzaine d'enseignants, dont l'enseignant de la classe unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS²), et de nombreuses disciplines sont représentées : lettres, langues, mathématiques, sciences physiques, histoire-géographie, arts plastiques, techno-

logie, documentation, enseignement physique et sportif. Ce projet permet de proposer aux élèves trois séances d'éducation à la sexualité par année scolaire, comme le préconise la circulaire de février 2003 ; la durée d'une séance est d'une heure à une heure et demie, en demi-classe.

Réflexion sur le genre dans chaque classe de collège

Contribuer à la promotion d'une égalité réelle entre les femmes et les hommes conduit à travailler sur les idées reçues concernant le féminin et le masculin, à déconstruire les stéréotypes de sexe. Ceux-ci catégorisent les personnes en fonction de leur sexe biologique et attribuent des conduites, compétences, façons de penser en lien avec celui-ci, selon un système de rapports hiérarchisés qui peut être appelé « système de genre ». Une réflexion sur ce thème est menée dans chaque niveau de classe du collège de Claix. Par exemple, pour les classes de quatrième, l'objectif est d'amener les élèves à être en capacité d'identifier les stéréotypes de sexe pour pouvoir ensuite s'orienter vers la question de l'égalité entre les personnes. Ce temps de travail s'inscrit dans le parcours citoyen, parcours éducatif qui vise à permettre à l'élève d'apprendre à accepter la diversité des opinions tout comme les désaccords, de développer son esprit critique en privilégiant l'écoute et le débat.

Stéréotypes inversés

Ces séances trouvent également leur place dans le parcours éducatif de santé en contribuant à l'acquisition de compétences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture³ – en particulier réflexion et discernement – et de compétences psychosociales, comme savoir communiquer efficacement et être habile dans les relations interpersonnelles. La séance en demi-classe se déroule en prenant appui sur un outil : *Agir pour un monde non sexiste*⁴. Il s'agit de

cartes qui proposent des dessins de situations quotidiennes très diverses : professionnelles, familiales, de loisirs, présentant des contre-stéréotypes par rapport aux rôles attendus dans notre société du côté féminin ou masculin. Répartis en groupes de trois à quatre élèves, ceux-ci reçoivent six ou sept cartes parmi lesquelles ils doivent choisir celle qui leur plaît le plus et celle qui leur plaît le moins, et rédiger pour chaque sélection les arguments qu'ils partageront ensuite avec la totalité du groupe. C'est autour de ces choix et des argumentations que vont s'élaborer les échanges durant la séance.

Parmi les cartes fréquemment retenues parce qu'elles plaisent aux jeunes apparaissent surtout celles qui placent les filles dans des métiers inhabituels ou dans des activités à connotation masculine, ce qui leur confère une posture plutôt gratifiante. Plus particulièrement, les filles apprécient les cartes qui représentent une fille qui joue avec des soldats ou une femme pilote de course. Les filles, face à ces images, revendiquent l'accès à des métiers traditionnellement considérés du côté du champ masculin.

Situations dévalorisantes inacceptables

Les choix de cartes qui plaisent le moins permettent de souligner les points de résistance dans la réflexion des jeunes par rapport aux stéréotypes de sexe, et ces sélections s'avèrent souvent être les mêmes pour une majorité de groupes. Certaines situations leur semblent inacceptables, car elles placent les hommes dans des postures à leurs yeux dévalorisantes : c'est le cas d'un

L'ESSENTIEL

▣ **La déconstruction des stéréotypes autour du genre fille/garçon est au cœur de l'éducation et de l'éducation à la sexualité dans les établissements scolaires.**

▣ **Un collège à Claix (Isère) a généralisé les interventions chaque année, dans chaque classe, et rend les adolescents acteurs de cette déconstruction.**

homme qui fait le ménage dans une entreprise (en revanche, chez lui, ce serait possible « pour l'aide apportée à sa compagne »). Les garçons supposent qu'ils vont perdre du prestige au regard des filles s'ils occupent des postes professionnelles vues comme féminines ; ils sont persuadés que les filles attendent d'eux qu'ils aient de l'argent pour leur offrir des cadeaux, mieux les protéger. Et les filles, qui se positionnent davantage que les garçons dans une égalité pour le choix des métiers, n'apprécient pas l'idée d'un garçon exerçant une profession socialement peu valorisée. Dans le champ social, la femme garde sa représentation de mère, et une femme qui s'alcoolise est plus dérangeante qu'un homme dans la même situation, car elle n'est plus en mesure de s'occuper de son enfant. La carte qui présente une jeune femme qui siffle deux jeunes hommes dans la rue n'est pas acceptable. Les garçons pensent que les filles apprécient d'être sifflées, considérant que c'est une forme de compliment à leur égard, alors que les filles trouvent que ce n'est pas respectueux envers elles ; elles répliquent qu'elles ne sont pas des « chiennes ».

Mise en réflexion des discriminations

Pour illustrer des comportements violents, une carte montre une femme qui s'apprête à frapper un homme avec une poêle, une autre une femme qui met la main aux fesses d'un personnage masculin. Ces comportements dérangent les filles comme les garçons, car l'homme victime est ridiculisé et il ne pourra aller porter plainte en raison de la honte qui en découlerait. Pour ce qui concerne la sexualité, une carte qui présente deux hommes dans un même lit est jugée bien plus choquante que celle qui montre deux femmes dans le même lit. Au-delà des stéréotypes de sexe, cet outil permet aussi de mettre en réflexion les discriminations en raison de l'orientation sexuelle, réelle ou supposée et la socialisation hétérosexiste qui promeut l'hétérosexualité aux dépens de l'homosexualité, laquelle confirme la domination masculine dans les rapports sociaux de sexe et tend à exclure les personnes qui dérogent aux codes sociaux du masculin et du féminin. Durant le temps de la séance, les adultes vont accompagner les jeunes

dans le repérage des stéréotypes qui participent à la persistance des discriminations et des inégalités.

Les échanges permettent de faire émerger les représentations des un.e.s et des autres et de déconstruire les stéréotypes de genre. En effet, les stéréotypes limitent les possibilités de développement de chacun en lien avec ses centres d'intérêt, ses compétences, ses désirs. Dans cette période de l'adolescence où le questionnement identitaire prend de la place, il est important de mettre en évidence avec les jeunes que les caractéristiques spécifiques attribuées aux filles ou aux garçons sont dépendantes de l'époque, de la culture, de la situation sociale, du pays. En termes de sexualité, la société laisse penser aux garçons que leurs attirances sont l'expression d'un désir sexuel alors que pour les filles il s'agit de l'expression de sentiments amoureux. Les garçons seraient ainsi toujours prêts à entrer dans une sexualité agie (donc dans le sens d'une relation sexuelle, NDLR) alors que seules les filles devraient apprendre à dire non. Ceci vient questionner la norme, un des sujets de prédilection des adolescent.e.s qui commencent fréquemment leurs questionnements par : « Est-ce que c'est normal de... ? »

Des personnels formés

Les personnels de l'éducation – enseignant.e.s, conseillers principaux d'éducation (CPE), personnels du domaine social ou de santé – qui mettent en place de telles séances dans le cadre de l'éducation à la sexualité ont été formés afin d'acquérir une posture professionnelle dans les moments d'échanges avec les adolescents. Durant la formation des intervenants en éducation à la sexualité, il est prévu des temps de travail sur les représentations qu'ont les participants de la sexualité, de façon à leur permettre de prendre de la distance par rapport à leur vécu, leur sexualité, leur histoire, leurs valeurs personnelles. Cette analyse réflexive a pour objectifs de faciliter l'accueil de la diversité des représentations des adolescents à laquelle ils seront confrontés lors de l'animation de séances et de prendre conscience des normes qu'ils pourraient avoir la tentation de transmettre. Concernant l'égalité femmes-hommes, il est nécessaire, comme on le fait avec les élèves, de distinguer les

concepts de différence et d'égalité qui sont souvent mis en opposition. Il n'est pas rare d'entendre des craintes relatives à l'idée que de tendre vers l'égalité gommerait les particularités et entraînerait une indifférenciation biologique du féminin et du masculin. Ces remarques expriment des résistances qui témoignent de façon implicite d'une peur de perdre des repères, voire son identité propre. L'élaboration collective du questionnement et de la réflexion permet de mettre en évidence qu'il y a autant de différences entre les hommes entre eux ou les femmes entre elles qu'entre les femmes et les hommes. Dans le champ éducatif, en particulier lors des séances d'éducation à la sexualité, la promotion de l'égalité entre les personnes doit favoriser le plein développement des capacités d'individus libres et égaux et ouvrir le choix des possibles sans appréhension de discriminations. ■

Contact : laurence.communal@education.gouv.fr.

- Code de l'éducation, articles L. 121-1, L. 312-16, L. 312-17-1, L. 312-17-1-1 et L. 721-1. Circulaire n° 2003-027 du 17 février 2003 relative à l'éducation à la sexualité dans les écoles, les collèges et les lycées. En ligne : <http://www.education.gouv.fr/botexte/bo030227/MENE0300322C.htm>
- Circulaire n° 2016-114 du 10 août 2016 relative aux orientations générales pour les comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté. En ligne : http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=105518
- ULIS : unité locale d'inclusion qui accueille, dans ce collège, des jeunes en situation de handicap moteur.
- Le socle correspond pour l'essentiel aux enseignements de l'école élémentaire et du collège, qui constituent une culture scolaire commune. Dans un objectif double de formation et de socialisation, il doit permettre aux élèves d'acquérir une culture commune, fondée sur les connaissances et les compétences indispensables, afin de s'épanouir personnellement, de développer leur sociabilité, de réussir la suite de leur parcours de formation.
- Agir pour un monde non sexiste : outil élaboré par le planning familial de l'Isère (30 bd Gambetta, 38000 Grenoble).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Communal L., Guigné C. *Éducation à la sexualité au collège et au lycée*. Paris : Réseau Canopé, coll. Maîtriser, 2016 : 180 p.
- Léchenet A., Baurens M., Collet I. *Former à l'égalité : défi pour une mixité véritable*. Paris : L'Harmattan, 2016 : 324 p.